



Charte de modération des réseaux sociaux du Conseil départemental de la Lozère

Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, X...) du Département de la Lozère sont des espaces ouverts à tous.

Bien que les débats et les échanges avec ces pages soient les bienvenus, la présente charte de modération est nécessaire afin de préciser aux utilisateurs les conditions de consultation et d'utilisation des différents réseaux sociaux du Département.

Les commentaires et les publications laissés sur ces pages font l'objet d'une modération a posteriori.

L'utilisateur, en consultant, en s'abonnant et en interagissant avec les différents réseaux sociaux du Département accepte sans réserve la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses visites, à la respecter.

Les contributions non conformes et contraires aux dispositions prévues par la loi seront systématiquement supprimés.

Cela inclut, de façon non exhaustive, les éléments suivants :

- toute incitation, attaque ou propos liés à la discrimination, à la haine ou à la violence à caractère raciste, xénophobe, homophobe, antisémite, sexiste ou révisionniste,
- les commentaires insultants, injurieux, agressifs, diffamatoires ou vulgaires, constitutifs de harcèlement ou prenant à partie un ou plusieurs participants,
- les commentaires à caractère pornographique, pédocriminel, obscène ou dénigrant à l'égard de tiers, personnes physiques ou morales,
- la négation de crimes contre l'Humanité et des génocides reconnus, et l'apologie des crimes de guerre et/ou du terrorisme,
- l'appel au meurtre et l'incitation au suicide et les propos incitant à la violence ou à la commission d'un délit,
- les conversations ou photos privées sur la page ou le mur, la diffusion de coordonnées privées ou de données personnelles (adresse mail, adresse postale, numéro de téléphone, données bancaires...),
- les commentaires portant atteinte à la vie privée ou à la présomption d'innocence, l'usurpation d'identité, le droit à l'image,
- le non-respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle,

- l'incitation à la commission de crimes ou de délits, l'apologie des stupéfiants ou de l'ivresse,
- la promotion d'une organisation reconnue comme sectaire,
- les liens renvoyant vers des sites extérieurs dont le contenu serait susceptible d'être contraire aux lois et règlements en vigueur en France.

En fonction de la portée des propos, les modérateurs de ces pages supprimeront les commentaires postés qui ne respecteraient pas les règles énoncées dans la présente Charte. Par ailleurs, ils se réservent le droit, sans aucune forme de mise en demeure ou avertissement, de bannir certains utilisateurs.

Le Département se réserve également le droit de supprimer :

- les commentaires sans rapport avec le contenu de l'article et sans apport particulier pour les échanges, hors sujet, superflus ou redondants (spam),
- les propos agressifs, grossiers et injures et les attaques directes ou nominatives à l'égard des élus, agents ou entre internautes,
- les commentaires de propagande électorale ou incitant à adhérer à des groupes ou organisations spécifiques,
- les contributions abusives en majuscules (qui reviennent à crier) et en « langage SMS »,
- les informations ayant déjà été traitées,
- les commentaires et messages à des fins publicitaires ou commerciales,
- les questions personnelles,
- la critique de la modération.

Afin de favoriser les échanges, nous vous demandons de respecter certaines règles.

Nous vous recommandons de :

- utiliser la langue française en veillant à la compréhension du message par tous,
- veiller à ce que votre message soit bien en rapport avec le sujet abordé,
- ne pas poster plusieurs fois le même commentaire,
- citer l'intervenant auquel vous répondez pour assurer un échange constructif et efficace,
- citer vos sources/références et vérifier vos propos,
- ne pas divulguer vos coordonnées.